

Le Collège des ONG internationales du PFBC s'est mobilisé, en lien étroit avec le Facilitateur de la République fédérale d'Allemagne du PFBC, le Dr Christian Ruck

Il s'agissait de la plus grande participation jamais enregistrée des membres du Collège des ONG internationales du PFBC et de l'occasion de redynamiser le processus d'adoption d'une position commune du Partenariat PFBC et de la voie à suivre, étant donné l'importance de cette année qui est « l'année de la biodiversité, des forêts et du climat » avec des conférences internationales majeures : Sommet UE/Chine, Sommet UE/Afrique, Processus de la CDB et de la CCNUCC. C'est une excellente occasion de promouvoir l'image du bassin du Congo et du PFBC. Il est donc essentiel que le bassin du Congo parle d'une seule voix lors de ces conférences.

Les participants ont échangé de manière intensive sur les différentes articulations de l'ordre du jour ci-dessous :

- Mots de bienvenue des Co-Leaders
- Allocution du Facilitateur de la République fédérale d'Allemagne du PFBC - Synthèse de la feuille de route du PFBC pour la facilitation ; processus de collecte des idées et des déclarations des membres du PFBC ; ordre du jour du PFBC
- Covid 19 et activités de conservation dans le bassin du Congo
- Conservation de la nature et droits de l'homme dans le bassin du Congo
- Prochaines étapes

Veillez trouver ci-dessous les notes des Co-Leaders issues de la réunion virtuelle du Collège des ONGs du CBFP avec le facilitateur

Merci à Andreas Athanas d'avoir pris les notes.

Ils étaient 37 participants : Andrea ATHANAS, Achille DJEAGOU, Alistair POLE, Alliance GSAC, Kenneth ANGU, Thomas BREUER, Catherine LONG, Charles BARBER, Charles BRACKE, Charly FACHEUX*, Christian ASANGA, Dany POKEM**, Duclair MBOUNA, Elie HAKIZUMWAMI, Emma STROKE*, Francois AWOUNKEU, Fred KUMAH, Ilka HERBINGER, Iven SCHAD, Jean-Baptiste DEFFONTAINES, Joe EISEN, Manfred EPANDA, Mangouende, Marie-Ange KALENGA, Maud SALBER, Mbitikon, Nadege NZOYEM, Clotilde NGOMBA, Olivia RICKENBACH, Paul ELKAN, Paul Kariuki NDANGANGA, Roger FOTSO, Roland MELISCH, Christian RUCK**

Charly FACHEUX, Co-Leader du Collège : après l'ouverture de la réunion et l'aperçu de l'ordre du jour, les points suivants ont été mentionnés en rapport avec l'ordre du jour :

- Kenneth a suggéré de fusionner la voie à suivre et la réponse technique avec la note du facilitateur et Emma a précisé que l'objectif de ce point de l'ordre du jour est de convenir d'un processus plutôt que de discuter des détails de la réponse technique.
- Marie-Ange KALENGA a quant à elle suggéré de discuter des réponses formelles et d'information du gouvernement dans le cadre de la discussion du Covid 19.

Dr. Christian RUCK, Facilitateur

- La situation de Covid 19 a empêché les voyages prévus dans la région et aux États-Unis.
- Le Dr Ruck a effectué son doctorat sur les effets économiques des zones protégées dans les pays en développement, ou sur la manière de faire d'un parc national un projet de développement. Il a été membre du Bundestag allemand et a dirigé le groupe de travail sur la coopération économique et le développement. En 2013, il est devenu membre de la KfW dans le bassin du Congo et a travaillé sur des projets de développement des zones protégées.
- La passation du flambeau par le Facilitateur belge à la fin de 2019, et la reprise de la Facilitation au 1^{er} janvier 2020. La feuille de route a été élaborée et approuvée par le Président en exercice de la COMIFAC. Le processus de N'Djamena, lancé par le précédent facilitateur, bénéficie d'un soutien continu, de même que l'appui à la transhumance et à l'effort transfrontalier de lutte contre le braconnage, ainsi que le dialogue avec la Chine, qui est plus important que jamais. La facilitation allemande est dominée par le sommet UE-Afrique, le sommet UE-Chine et les conférences de la CDB et de la CCNUCC. Celles-ci présentent des opportunités importantes pour le bassin du Congo, et le facilitateur envisage le PFBC comme un moyen de faire entendre clairement et d'un commun accord la voix du bassin du Congo dans ces plateformes mondiales. Le fait de s'unir pour parler d'une seule voix offre également la possibilité de créer une certaine discipline en se réunissant pour élaborer une déclaration commune. L'objectif principal des prochains mois est de préparer une déclaration du partenariat. À Douala, de nombreux membres ont exprimé leur intérêt pour le renforcement de la communication au sein des et entre les collèges. L'objectif du questionnaire technique est donc de recueillir des contributions structurées des Collèges pour alimenter la déclaration et des informations à l'appui qui viendront étayer les points soulevés dans la déclaration. L'ordre du jour normal aurait été de recueillir les réponses, de convoquer le Conseil à la fin du mois de mai et de discuter des réactions par le biais d'ateliers et de préparer la Déclaration qui serait ensuite partagée lors de la réunion des membres à la fin de l'année. Le ministère allemand aurait alors invité les ministres du bassin du Congo à Berlin pour annoncer la déclaration au monde entier. Mais ce calendrier a changé en raison du Covid-19. Les sommets de l'UE avec la Chine et avec l'Afrique ainsi que d'autres réunions (par exemple le Congrès mondial de la nature de l'UICN) sont reportés. Un autre effort est proposé, à savoir une cartographie des donateurs concernant l'appui apporté aux aires protégées et à la conservation dans toute la région. Il est nécessaire de soutenir la biodiversité d'une part et les forêts du bassin d'autre part. En ce qui concerne la biodiversité, le gouvernement allemand a pris l'initiative de fournir un financement à long terme aux aires protégées et aux paysages qui seraient particulièrement bien adaptés au soutien de la région. La contribution de la réunion de Glasgow vise à appuyer les paiements à la région pour les services écosystémiques des forêts du bassin du Congo. Le Collège international des ONG est particulièrement important pour cette feuille de route. Dany POKEM est chargé de l'encadrement du collège pendant la facilitation. Le facilitateur a reçu 7 déclarations d'intérêt de la part du Collège. **Les contributions peuvent être déposées avant le 1^{er} juillet** afin de permettre au facilitateur de se préparer pour les vacances d'été.

- Questions soulevées par les membres du Collège :
- Emma STOKES a posé la question de savoir comment le facilitateur aimerait que les membres du Collège apportent leurs contributions et si l'on s'attend à ce que le Collège compile ces contributions. Réponse - les points d'intérêt dans le questionnaire sont indicatifs, et d'autres réflexions sont également les bienvenues. Les points les plus importants sont des aperçus de ce qui est nécessaire pour conserver les forêts du bassin du Congo, pour garantir l'utilisation des terres et pour financer la conservation ainsi que les conditions préalables des pays du bassin du Congo. Il ne suffit pas de demander davantage d'aires protégées, l'intégration des communautés locales ou un soutien à la lumière de Covid, mais il faut vraiment que les ONG internationales expliquent les raisons qui sous-tendent les points de vue majeurs. De nombreux projets ont connu des succès comme des échecs et nous devons savoir comment apporter des améliorations, car cela est nécessaire sur le plan administratif et politique pour obtenir un soutien aux aires protégées, pour obtenir des flux financiers (par exemple par le biais de paiements pour les services des écosystèmes). Il n'est pas nécessaire que tout le monde réponde à toutes les questions, mais la facilitation est à la recherche de vos expériences. Nous devons également discuter au sein du collège et entre les collèges.
- Marie Ange de Fern a demandé comment le Collège pourra consulter les OSC partenaires locales dans le bassin pour assurer l'inclusion des membres du PFBC. Comment la Facilitation permettra-t-elle à ceux qui n'ont pas ou peu de liens avec le PFBC de contribuer au processus. Réponse : le Facilitateur a du mal à avoir accès aux membres du collège des OSC étant donné la situation du Covid 19. L'idée initiale était de discuter des problèmes au sein du collège, puis de les aborder avec les autres collèges. Les OSC sont un collège important, et ils travaillent dans des conditions difficiles en ce moment... et comment les atteindre. Raymond Mbitikon, le nouveau facilitateur du PFBC, encadre et soutient les contributions des OSC.
- Situation et riposte au Covid 19 : Fred KUMAH présente un rapport de la réunion avec les directeurs africains des aires protégées et les impacts du Covid 19 et les ripostes : les aires protégées ont été fortement touchées par la pandémie, les principaux problèmes étant notamment l'impact sur les patrouilles, l'engagement des communautés et les enquêtes sur la faune. Il n'existe pas de normes et de lignes directrices pour la riposte dans les aires protégées et nous souhaitons qu'un réseau de aires protégées se mette en place pour partager les leçons et élaborer une politique et des lignes directrices pour la préparation aux situations d'urgence et faire pression sur les gouvernements pour qu'ils investissent davantage dans la conservation de la nature et lui accordent une place de choix dans la réponse à la crise. En outre, un appel invitant à regarder à travers de multiples secteurs pour une réponse cohésive se fait entendre. L'AWF partagera le rapport final avec les membres du PFBC. Paul ELKAN de WCS a souligné que les ripostes varient à travers le continent en fonction des différents écosystèmes, et qu'il y a une prise de conscience communautaire autour des différentes aires protégées. Marie Ange a souligné que les opérations d'exploitation forestière ont été affectées, et que le travail de surveillance indépendant des forêts a pris un coup. L'impact de toute crise sur les activités d'exploitation forestière et la gestion des forêts doit faire l'objet d'une étude plus approfondie. Le Parlement européen discute des questions de perturbations de la gouvernance et de la gestion des systèmes forestiers et de la manière de maintenir les systèmes en temps de crise. Roland MELISCH de TRAFFIC a souligné la poursuite du commerce, bien qu'à un niveau réduit, et les efforts soutenus de surveillance du

commerce par le biais de TWIX dans toute la région. Les visites sur le terrain et le renforcement des capacités ont été touchés, mais les instruments basés sur le web fonctionnent toujours, soutenus par des webinaires pour le renforcement des capacités. Kenneth ANGU de l'UICN a clarifié le lien entre la réunion sur les aires protégées et le Congrès africain sur les aires protégées.

- Droits de l'homme : Marie Ange a alerté le groupe sur la déclaration que Fern et un groupe d'autres organisations ont faite à la Commission européenne. Le document sera communiqué aux membres. Le Collège se réunira pour partager des approches pour aborder les droits dans le cadre de nos travaux et pour consolider notre réponse à ces aspects du questionnaire technique (**déclaration sur la réponse de l'UE à la crise du COVID-19** et déclaration sur la réponse mondiale de l'UE à la crise du COVID-19).
- Nadège a demandé quel était le rôle des agro-industries dans le plan de facilitation. Cela fait partie intégrante du plan de facilitation pour l'avenir.
- La voie à suivre : Iven SCHAD de BMZ a exprimé sa gratitude au Collège international des ONG pour les échanges, et a souligné l'importance de réponses substantielles au questionnaire technique qui sont essentielles pour la rédaction de la Déclaration, mais aussi pour dynamiser les réunions du Conseil et avoir une idée de l'intérêt plus général des Collèges et stimuler les discussions futures. S'agissant du niveau d'ambition des déclarations, l'objectif est d'avoir des déclarations honnêtes qui mènent à des contributions significatives aux accords sur ce que chaque groupe de parties prenantes peut faire pour contribuer à une solution.
- Mot de fin : Emma STOKES, Co-Leader, a remercié le facilitateur pour sa présentation et les membres du Collège dont la présence a donné lieu à la plus grande participation jamais enregistrée par le Collège et a redynamisé le processus vers l'élaboration de la Déclaration et de la voie à suivre. N'hésitez pas à nous faire participer par le biais d'interactions virtuelles, faute de pouvoir nous rencontrer en personne.